

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le lundi 8 juin 2020, se tient à 15 h 30, au bureau de la MRC, une séance du comité administratif de la MRC. Madame le préfet, Marielle Fecteau, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson, Julie Morin et messieurs Gaby Gendron, Yvan Goyette, Jeannot Lachance et Denis Lalumière participent à la rencontre.

Conformément aux dispositions de l'arrêté # 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020 « [CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19](#) », toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux. Aussi, toute séance publique doit être publicisée par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres.

À titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Étant donné les points à l'ordre du jour, messieurs Patrice Gagné, responsable de l'aménagement et des cours d'eau ainsi que Jean-Félix Lacroix, adjoint à l'aménagement pour superviser l'enregistrement de la séance, sont présents.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum et annonce l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

Il est demandé d'ajouter au point 19.0 Varia, le sujet suivant :

- Lettre aux finissants

C.A. 2020-64

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 8 JUIN 2020

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 11 MAI 2020
4.	SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES
5.	FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)
6.	PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE – PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

7.	CONFORMITÉS - Conformité du règlement no 2020-10 modifiant le règlement de zonage no 1324 concernant le Développement horizon sur le Lac, ville de Lac-Mégantic.
8.	REDDITION DE COMPTE ANNUELLE DE LA CDC – PAGIEPS
9.	OFFRE DE SERVICE - JACINTHE GARAND
10.	RAPPORT – PRIORITÉS ESTRIENNES
11.	RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019
12.	POLITIQUE D'EMBAUCHE
13.	SUIVI SDEG
14.	PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES
15.	BÂTIMENT -
16.	PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
17.	COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION
18.	RESSOURCES HUMAINES
19.	VARIA
20.	PÉRIODE DE QUESTIONS
21.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 11 MAI 2020

C.A. 2020-65**PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 11 MAI 2020**

ATTENDU QU'il est demandé de modifier le libellé de l'en-tête du procès-verbal de la séance du 11 mai 2020 et de la séance ajournée du 11 mai 2020;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRC du Granit du 11 mai 2020 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

5.0

FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

Aucun sujet à traiter.

6.0

PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE – PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

J'informe les maires que le programme a débuté et que certaines entreprises en ont déjà bénéficié, soit 5 dossiers autorisés jusqu'à maintenant et d'autres à venir. J'ajoute qu'un rapport sera émis en juillet prochain et que des fonds sont encore disponibles. Je termine en soulignant que la MRC espérait aider davantage d'entreprises via ces fonds, mais qu'un nouveau programme fédéral plus avantageux fait en sorte que moins de demandes sont déposées auprès de la MRC.

7.0

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 2020-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1324 CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT HORIZON SUR LE LAC, VILLE DE LAC-MÉGANTIC**C.A. 2020-66****CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 2020-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1324 CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT HORIZON SUR LE LAC, VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic nous a soumis son règlement no 2020-10 modifiant le règlement de zonage no 1324 concernant le développement Horizon sur le lac, et ce, de manière à y autoriser les bâtiments de 5 logements;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions des articles 137.3 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le comité administratif de la MRC a analysé le règlement no 2020-10 et que, suite aux discussions, les maires s'entendent pour lui accorder la conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, aux dispositions du document complémentaire et aux règlements de contrôle intérimaire;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit approuve le règlement no 2020-10 de la Ville de Lac-Mégantic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

REDDITION DE COMPTE ANNUELLE DE LA CDC – PAGIEPS

Les maires ont reçu par courriel, le rapport annuel de la Corporation de développement du Granit pour l'année 2019 en lien avec le Fonds québécois d'initiatives sociales issu du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. Des discussions ont lieu par rapport au fait que seulement des gens de Lac-Mégantic ont participé à la consultation sur les orientations et priorités de ce fonds et qu'il serait important de tenter de rejoindre des gens à l'extérieur de Lac-Mégantic. Il est mentionné de peut-être passer par les écoles ou autres pour obtenir des contacts.

9.0

OFFRE DE SERVICE - JACINTHE GARAND

Je mentionne aux maires que madame Jacinthe Garand avait déposé une offre de service pour établir les procédures en lien avec le fonctionnement de la SDEG et de la MRC, mais qu'elle l'a retirée. J'ajoute que la MRC tentera de trouver un autre professionnel.

10.0

RAPPORT – PRIORITÉS ESTRIENNES

Les maires ont reçu par courriel, les documents de travail en lien avec les notes prises lors de la rencontre portant sur les priorités estriennes au niveau de la MRC du Granit. Je rappelle aux maires qu'ils ont jusqu'au 10 juin prochain pour faire parvenir leurs commentaires.

11.0

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2019

J'informe les maires que le contexte de la Covid a retardé la production du rapport financier auprès de la firme et qu'il sera donc impossible de le présenter au comité administratif avant le conseil des maires. Il est demandé si des changements, recommandations ou autres ont été marqués ? Je mentionne que c'est très comparable à ce qui avait été présenté lors de la présentation du budget en novembre dernier.

12.0

POLITIQUE D'EMBAUCHE

Madame le préfet mentionne que les maires ont reçu le document et que suite aux discussions tenues en atelier de travail celui-ci devra être retravaillé avant d'être présenté à la prochaine séance.

13.0

SUIVI SDEG

Madame le préfet mentionne que la SDEG est à établir le profil du futur directeur du développement et qu'entre temps, des ressources internes assument l'intérim en attendant que le poste soit pourvu. Elle ajoute que de nouvelles ressources sont en poste sur le territoire et que le projet Défi Carrière visant l'accompagnement d'entreprises participantes dans la recherche et l'accueil de main-d'œuvre a pris fin. Des questions sont posées par rapport au projet Défi Carrière et ce qui le distinguait. Madame le préfet mentionne qu'il s'agissait d'un service personnalisé d'accompagnement pour des entreprises à la recherche de main-d'œuvre qui participaient financièrement au projet; ce qui a engendré la mise à pied de 2 ressources. Les maires demandent à ce qu'une présentation de mise à jour soit faite auprès des maires par rapport à l'organigramme qui leur avait été présenté il y a quelques mois. Des échanges ont lieu par rapport à la ressource d'accueil au centre local d'emploi et l'agent du réseau d'accueil dont le poste est à combler à la SDEG et de comment les tâches en accueil seront distribuées de manière à être complémentaires.

14.0

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES

Je mentionne que la prochaine séance du conseil des maires se tiendra en personne pour ceux et celles qui le désireront et via le web pour les autres. J'ajoute qu'en lien avec le respect des mesures de distanciation, c'est pour cette raison que la séance se déroulera à la salle Bestar au Centre sportif Mégantic et qu'une firme a été engagée pour procéder à l'enregistrement. Madame Julie Morin souligne que le CSM est toujours fermé, mais qu'exceptionnellement, puisqu'il s'agit d'une rencontre de la MRC impliquant le milieu municipal, la salle sera rendue disponible pour la rencontre.

15.0

BÂTIMENT

Je souligne que le post Facebook montrant les panneaux solaires du microréseau installés sur le toit du bâtiment de la MRC a retenu beaucoup l'intérêt. J'ajoute qu'il reste l'installation intérieure à faire. Les travaux de réaménagement des bureaux au 1^{er} étage avancent bien.

16.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est convenu que la prochaine rencontre se tiendra le 6 juillet prochain à 15 h 30 comme prévu au calendrier à la MRC. Un avis de convocation sera envoyé conformément à la loi.

17.0

COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION

J'annonce aux maires que le service de prévention incendie, soit le technicien en prévention incendie, sera de retour en service à compter du lundi 15 juin. Je les informe qu'une politique de circulation a été élaborée pour le bâtiment afin de respecter les consignes et mesures. Je mentionne qu'aucune consigne n'a été donnée quant à l'ouverture des bureaux au public et que dans ce contexte, je suggère que ces derniers demeurent fermés pour le moment. Des discussions ont lieu quant à l'ouverture du bureau d'accueil touristique.

18.0

RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet à traiter.

19.0

VARIA**Lettre aux finissants**

Madame le préfet mentionne aux maires qu'étant donné que la remise de certificat ne pourra pas se faire à l'église auprès des finissants comme par les années passées, la MRC fera parvenir une lettre de la préfet aux finissants. Un modèle de lettre pour les municipalités et la liste des adresses des finissants seront envoyés dans les municipalités pour les maires qui désireront y participer. Madame Julie Morin ajoute que la Ville a participé via une campagne de socio-financement « solution gourmande » sous forme de certificat-cadeau aux finissants résidant dans la ville et visant à souligner leur mérite. Cette campagne a aussi pour but d'encourager l'économie locale puisque le certificat-cadeau sera utilisé dans des commerces locaux et la Caisse Desjardins s'engage à verser le même montant auprès des cuisines collectives.

20.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant que la séance se tient sans public, et ce, dans le cadre des mesures de la Covid-19, aucun citoyen n'est présent, donc aucune question n'est posée.

Cependant, le site Internet de la MRC informe les citoyens que considérant le contexte de la Covid, s'ils ont des questions, ils peuvent s'adresser à la direction générale en écrivant au courriel secretariat@mrcgranit.qc.ca de la MRC. Aucune question n'a été adressée à la MRC.

21.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2020-67

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 8 juin 2020 soit levée, il est 16 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale